

APPEL D'OFFRE

Réalisation de l'affiche 2024 du Festival Arts et Vigne de Châtillon-en-Diois

L'Association Châtillon Arts et Vigne désire attribuer la réalisation de l'affiche du festival 2024 à un ou une artiste, particulièrement un ou une graphiste, ou un ou une affichiste. Pour cela elle organise un concours de projets.

La sélection sera faite par un comité constitué par le président de l'association. Ce comité comprendra les membres du CA, des membres actifs de l'association et dans la mesure du possible un ou une graphiste et un ou une artiste ou professionnel-le de l'art. Ce comité ne justifiera pas ses choix.

Un contrat sera établi avec l'artiste sélectionné, précisant sa rémunération, les conditions de son travail et d'utilisation de son œuvre par l'association. Il pourra exposer dans le cadre du Village Galerie 2024 (hors frais de transport et de séjour).

L'artiste retenu-e réalisera l'affiche du festival pour l'année 2024, éventuellement renouvelable. L'affiche du festival est déclinée en 3 formats. Elle orne aussi la couverture de la brochure-programme tirée à 7000 exemplaires et sert à la réalisation de visuels publicitaires. Il s'agit donc pour l'artiste d'une excellente opportunité de faire connaître son travail.

Dossier à fournir avant le 15 DÉCEMBRE 2023

Les candidats-tes fourniront :

- Un projet au graphisme attractif
- Les candidats-tes peuvent présenter plusieurs variantes (nombre limité à 3) témoignant cependant d'un style homogène.
- Les projets peuvent être soumis sous forme de documents originaux, ou sous forme de fichiers informatiques (format JPEG, taille maxi 1Mo)
- Des indications sur leur parcours artistique et leurs références. Les dossiers ne comportant pas ces indications ne seront pas pris en considération.

Le candidat retenu fournira l'œuvre originale au plus tard le 31 janvier 2024.

Cahier des charges

Ce cahier définit la forme du projet qui devra être soumis au comité de sélection.

Il s'agit de proposer un modèle d'affiche, c'est à dire un document visuellement très attractif, correspondant à la communication du festival « Arts et Vigne ».

L'artiste devra tenir compte des contraintes suivantes :

- L'affiche sera imprimée dans des dimensions différentes (30x40, 40x60 et 118.5 x 175 cm).
- Les projets peuvent être soumis sous forme originale, ou sous forme informatique (attention à la taille des fichiers d'envoi!)
- Des éléments obligatoires doivent être intégrés au projet :
 - une figuration du Beffroi du village
 - des références à la vigne ou au vignoble.
 - des références aux arts quelque soit le domaine artistique
- Le visuel doit permettre l'insertion aisée des textes suivants (de préférence dans la partie haute)
"Dans la Drôme ; Châtillon-en-Diois ; Festival Arts et Vigne ; la date du festival"

et devront pouvoir être incluses des informations sur les différentes animations et le thème du festival.

Le projet se déclinera en deux versions :

- une sans texte
- une avec texte (pour vérifier la cohérence de l'ensemble)

Des affiches des festivals précédents peuvent être consultées sur le site de l'association ou peuvent être fournies à la demande.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'association.

Association Châtillon Arts et Vigne
3 rue du Reclus 26410 Châtillon en Diois

Commission « Communication »
villagegalerie.av@free.fr

www.chatillon-artsetvigne.fr